

GE_GERICHTE 4A_107/2007 vom 22. Juni 2007

GE Cour de justice, 2007-06-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4A_107_2007

FR: GE_GERICHTE 4A_107/2007 du 22 juin 2007

IT: GE_GERICHTE 4A_107/2007 del 22 giugno 2007

Regeste

Résumé: ÉVACUATION - IMMUNITÉ DE JURIDICTION Le pouvoir de juridiction civile sur une personne est une condition de recevabilité de l'instance, laquelle doit être examinée d'office à chaque stade du procès. Il suffit que le pouvoir de juridiction existe au moment où le juge statue, même s'il n'existait pas au moment de l'introduction de la demande. Par conséquent, les parties ne peuvent plus se prévaloir d'une quelconque immunité de juridiction au moment où l'autorité judiciaire statue au fond si sa levée a eu lieu préalablement.

Volltext

Résumé: ÉVACUATION - IMMUNITÉ DE JURIDICTION Le pouvoir de juridiction civile sur une personne est une condition de recevabilité de l'instance, laquelle doit être examinée d'office à chaque stade du procès. Il suffit que le pouvoir de juridiction existe au moment où le juge statue, même s'il n'existait pas au moment de l'introduction de la demande. Par conséquent, les parties ne peuvent plus se prévaloir d'une quelconque immunité de juridiction au moment où l'autorité judiciaire statue au fond si sa levée a eu lieu préalablement.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL A LOYER; PROCEDURE; IMMUNITE
DIPLOMATIQUE

Normes: Normes: CVRD.31.al.1

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.